



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pollution électromagnétique

Question écrite n° 50080

Texte de la question

M. Michel Liebgott interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur l'impact du *wifi* sur la santé. Le Grenelle des antennes s'est organisé suite à plusieurs décisions de justice ordonnant le retrait des antennes relais. Il s'agissait de faire le point sur les connaissances scientifiques et sur les réglementations en vigueur. Il s'avère néanmoins que ce Grenelle n'ait porté que sur les antennes-relais et la téléphonie mobile laissant de côté la question du *wifi*. Or l'accès à Internet inquiète également une partie de la population, comme le montre le moratoire décidé dans quatre bibliothèques universitaires parisiennes. Il lui demande donc sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50080

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2009, page 5088

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)